

Cahier de la rentrée 2021-2022

Le 30 juin 2021

Chers parents,

Ce cahier se veut le répertoire de base pour toutes les informations nécessaires afin de préparer la rentrée scolaire 2021-2022. Ci-joint, vous verrez des points comme :

- Les règles de vie
- Les frais scolaires;
- Le calendrier scolaire;
- Les cahiers d'apprentissages requis;
- La liste des articles scolaires;

Il est important de prendre le temps de faire une bonne lecture de ce document. Vous pourrez imprimer les parties importantes lors du magasinage de la rentrée.

Comme il n'y a pas d'agenda d'élèves, il est donc important de conserver précieusement cette documentation. Tous les autres règlements ou recommandations seront écrits et conservés sur notre site web.

Salutations

Simon Leclair
Directeur

Pré-rentree 2021

Nous prévoyons faire une pré-rentree virtuelle cette année, dans la semaine du 16 au 20 août 2021. Vous recevrez un courriel avec sondage et documents vous permettant de mettre à jour votre situation et de payer votre état de compte, par virement bancaire seulement. Surveillez vos courriels!

Début des classes du préscolaire

Pour les enfants du préscolaire, une entrée progressive est prévue selon l'horaire reçu par courriel. Les parents du préscolaire recevront un autre envoi avant la rentrée.

Début des classes du primaire

L'école ouvrira ses portes le mardi 31 août 2021. La rentrée se fera de la même façon qu'en août 2020 sous forme de blocs, pour assurer le bon déroulement de la première journée. Plus de détails en venir en août.

Période estivale

L'administration sera fermée du 1^{er} juillet au 10 août 2021 inclusivement. Le centre de services scolaire sera fermé à partir du 17 juillet jusqu'au 1 août 2021 inclusivement ainsi que tous les vendredis du mois de juillet 2021.

Pour nous joindre

Notre numéro de téléphone est le **819-503-8815**.

Monsieur Simon Leclair, directeur	Poste 834 701
Madame Viviane Poirier, directrice adjointe	Poste 834 711
Madame Mélissa Maurier, secrétaire	Poste 834 700
Madame Nadine Desrochers, agente de bureau	Poste 834 703
Madame Mélanie Labelle, Technicienne en service de garde	Poste 834 791

Horaire du préscolaire et primaire

AM	DINER	PM
7 h 55 à 11 h 15	11 h 18 à 12 h 33	12 h 35 à 14 h 55 (Fin de classes du préscolaire à 13 h 57. Service de garde offert gratuitement jusqu'à 14 h 55).

Surveillance sur la cour d'école le matin

La surveillance dans la cour débute à 7 h 40. Par mesure de sécurité pour votre enfant, S.V.P. ne déposez pas votre enfant avant cette heure, sans quoi il devra attendre sans surveillance le long du stationnement.

Secrétariat de l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30 tout au long du calendrier scolaire. Merci d'informer le secrétariat, l'enseignant(e) et le service de garde pour tout rendez-vous durant les heures de classe.

Signaler une absence

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez communiquer avec l'école par courriel au scr.foret@csspo.gouv.qc.ca ou au numéro de téléphone 819-503-8815 poste 1. Ces services sont disponibles 24 h sur 24. **S.V.P ne PAS communiquer seulement avec l'enseignant(e) de votre enfant. Faute de quoi, il est possible que vous receviez un appel téléphonique pour motiver l'absence de votre enfant.**

Service de garde

Le service de garde régulier sera ouvert à compter du mardi, 31 août 2021 pour le primaire. Le préscolaire a un horaire particulier, veuillez-vous référer au document remis à la fin juin.

Pour les journées pédagogiques, vous pourrez inscrire votre enfant en deux blocs, soit d'août à décembre et de janvier à juin (première journée pédagogique le 30 août 2021). Tous nos élèves peuvent bénéficier de ce service lors des journées pédagogiques, même s'ils ne sont pas préalablement inscrits au service de garde annuel, cependant les places pourraient être limitées en fonction du personnel disponible. Veuillez noter qu'il n'y a pas de service de garde école offert du 23 au 27 août.

Dîneurs

Pour tous les élèves qui dînent à l'école, mais qui ne sont pas inscrits au service de garde, des frais de 289,80\$ pour l'année sont applicables par enfant.

Il n'y a pas de service de micro-ondes pour les élèves.

Alimentation

Les enfants sont tenus d'apporter des dîners et des collations sans arachides et noix.

Traiteur

À compter du 13 septembre 2021, l'école fera appel aux services de traiteur Mazzola. Toutes vos transactions se feront en ligne via le site internet de l'entreprise. Mazzola sera prêt à recevoir vos commandes vers la fin août 2021. Vous recevrez un courriel à cet effet. Pour toutes informations, vous pourrez consulter leur site web au : <http://www.mazzola.ca/fr/>

Site Web de l'école

Toute l'information concernant notre école est disponible sur le site web : <https://foret.csspo.gouv.qc.ca/>

Le portail

Le portail parent sera une source d'information très importante tout au long de l'année. Différents documents seront déposés dont les bulletins. Pour y accéder, vous devez vous inscrire via le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Page Facebook

Groupe privé École de la Forêt

Il existe une page Facebook pour les parents de l'école. Voici le lien : <https://www.facebook.com/groups/1092820567510441/>

Nous vous invitons à vous y inscrire.

Assemblée générale annuelle

L'école de la Forêt tiendra son assemblée annuelle de parents le 9 septembre 2021 à 19 h à la salle polyvalente. C'est à ce moment que vous pourrez élire vos représentants au conseil d'établissement ainsi que, parmi ces derniers, leur représentant au comité de parents.

Départs hâtifs pour rendez-vous

Afin d'éviter les embouteillages à l'administration en fin de journée, lorsque vous prévoyez venir chercher votre enfant durant les heures de classe pour un rendez-vous, vous devez en aviser le **secrétariat** et l'enseignant(e) par courriel ou téléphone avant **12 h 00** durant cette journée. Ceci nous permet une meilleure gestion et assure ainsi la sécurité pour tous nos élèves. Sans cette **entente au préalable**, l'élève quittera à 14 h 55 h ou 15 h 10 s'il est au service de garde. **En aucun temps, un élève peut quitter seul l'école durant les heures de classe même avec l'autorisation du parent.**

Changement de statut en fin de journée au service de garde

Nous souhaitons éviter tout malentendu qui pourrait compromettre la sécurité de vos enfants. Ainsi, nous vous demandons de ne pas faire de changement allant du service de garde au marcheur de façon occasionnelle. Si vous désirez que votre enfant marche pour se rendre à la maison, il devra le faire dans un horaire hebdomadaire clairement établi avec le service de garde.

Départ à pied en bloc au service de garde

Avant la prochaine rentrée scolaire, vous recevrez un formulaire électronique à compléter si vous désirez que votre enfant quitte l'école seul durant les heures du service de garde. Les départs seront prévus à intervalle régulier selon un horaire établi.

Horaire du dîner

Les élèves qui dînent à la maison quittent l'école à 11 h 15 et ne doivent pas revenir à l'école avant 12 h 30. Dès leur retour, ils doivent se diriger directement dans la cour d'école. Les classes reprennent à 12 h 35. Veuillez noter que les dîner à la maison à l'occasion ne sont pas permis pour des raisons de sécurité.

Jouets personnels de la maison à l'école

Veuillez noter que les jouets personnels (carte Pokémon, Beyblades, ballon, etc.) des élèves sont permis à l'école cependant, vous en avez la pleine responsabilité. L'école ne peut être tenu responsable pour tout bris, vol ou perte de ces objets. Il est possible que certaines restrictions s'appliquent à certains groupes selon la situation.

Code de vie de l'école

Vous trouverez, ci-dessous, le code de vie de l'école. Nous vous prions d'en prendre connaissance, une confirmation de votre part sera demandée ultérieurement.

Intimidation / violence à l'école

L'intimidation c'est quoi?

Tout comportement, parole, acte ou geste **délibéré ou non** à caractère **répétitif**, exprimé **directement ou indirectement**, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'**inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, **ayant pour effet** d'engendrer des **sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser**. (art. 13, L.I.P.)

La violence

Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (art. 13, L.I.P.)

Code de vie de l'école

Règles	Pourquoi ?	Comment je m'y prends ?	Valorisation
1. Je me respecte et j'adopte des comportements respectueux envers tous.	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Coopérer de façon harmonieuse • Communiquer et entretenir de bonnes relations avec les autres • M'affirmer positivement • Démontrer un respect de soi et des autres en adaptant ma tenue vestimentaire selon les valeurs du milieu de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • J'agis de façon sécuritaire et non violente. • Je collabore avec les adultes. • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je dénonce la violence et l'intimidation. • J'apprends à vivre avec les différences des autres. • J'utilise les médias sociaux convenablement et respectueusement. • Ma tenue vestimentaire est décente et convenable en tout temps • Les vêtements du haut et du bas se superposent • Les vêtements du bas sont d'une longueur appropriée selon le jugement du personnel et de la direction de l'école 	Le personnel de l'école s'efforce à valoriser et à enseigner les comportements attendus pour aider les élèves à bien respecter les règles de vie.
2. Je circule calmement à l'école	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • D'assurer la sécurité de tous • Respecter ceux qui travaillent • D'être disposé à travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des heures de cours, je suis en silence dans les corridors. • Lors des transitions, je circule calmement. • Au son de la cloche, je me dirige immédiatement vers mon rang. • À l'intérieur de l'école, en tout temps, je me déplace en marchant. • Dans le corridor de sécurité, je me déplace de façon sécuritaire. 	Démarches d'interventions Quand un élève déroge à une règle, une intervention verbale et un enseignement relié au comportement attendu est fait sur le champ. Pour plus de détail, veuillez vous référer aux précisions sur les démarches d'interventions.
3. Je respecte le matériel et je protège l'environnement.	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Vivre dans un environnement propre et sécuritaire • Avoir accès à du matériel en bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel. • Je composte, je recycle et je jette de façon appropriée. • Je prends soin de ma cour d'école. • Je prends soin de la nature. 	

Calendrier scolaire

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec

Calendrier scolaire 2021-2022
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 7 DÉCEMBRE 2020
C.A.-20-21-040

JUILLET 2021					AOÛT 2021					SEPTEMBRE 2021					OCTOBRE 2021				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	2	3	4	5	6			1 ^a	2 ^a	3 ^a					1
5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	6	7 ^a	8 ^a	9 ^a	10 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	7 ^a	8 ^a
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	13 ^a	14 ^a	15 ^a	16 ^a	17	11	12 ^a	13 ^a	14 ^a	15 ^a
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	20 ^a	21 ^a	22 ^a	23 ^a	24 ^a	18 ^a	19 ^a	20 ^a	21 ^a	22 ^a
26	27	28	29	30	30	31 ^a				27 ^a	28 ^a	29 ^a	30 ^a		25 ^a	26 ^a	27 ^a	28 ^a	29
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
NOVEMBRE 2021					DÉCEMBRE 2021					JANVIER 2022					FÉVRIER 2022				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1 ^a	2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a			1 ^a	2 ^a	3	3	4	5	6	7		1 ^a	2 ^a	3 ^a	4 ^a
8 ^a	9 ^a	10 ^a	11 ^a	12 ^a	6 ^a	7 ^a	8 ^a	9 ^a	10 ^a	10 ^a	11 ^a	12 ^a	13 ^a	14 ^a	7	8 ^a	9 ^a	10 ^a	11 ^a
15 ^a	16 ^a	17 ^a	18 ^a	19	13 ^a	14 ^a	15 ^a	16 ^a	17 ^a	17 ^a	18 ^a	19 ^a	20 ^a	21 ^a	14 ^a	15 ^a	16 ^a	17 ^a	18 ^a
22 ^a	23 ^a	24 ^a	25 ^a	26 ^a	20 ^a	21 ^a	22 ^a	23 ^a	24	24 ^a	25 ^a	26 ^a	27 ^a	28	21 ^a	22 ^a	23 ^a	24 ^a	25 ^a
29 ^a	30 ^a				27	28	29	30	31	31 ^a					28				
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 17 Jours de classe : 16					Jours de travail : 17 Jours de classe : 15					Jours de travail : 19 Jours de classe : 18				
MARS 2022					AVRIL 2022					MAI 2022					JUIN 2022				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	1	2	3	4					1	2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6			1 ^a	2 ^a	3 ^a
7 ^a	8 ^a	9 ^a	10 ^a	11 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	7 ^a	8 ^a	9 ^a	10 ^a	11 ^a	12 ^a	13 ^a	6 ^a	7 ^a	8 ^a	9 ^a	10 ^a
14 ^a	15 ^a	16 ^a	17 ^a	18 ^a	11 ^a	12 ^a	13 ^a	14 ^a	15	16 ^a	17 ^a	18 ^a	19 ^a	20 ^a	P	14 ^a	15 ^a	16 ^a	17 ^a
21 ^a	22 ^a	23 ^a	24 ^a	25 ^a	18	19 ^a	20 ^a	21 ^a	22 ^a	23	24 ^a	25 ^a	26 ^a	27 ^a	20 ^a	21 ^a	22 ^a	23	24
28 ^a	29 ^a	30 ^a	31 ^a		25 ^a	26 ^a	27 ^a	28 ^a	29 ^a	30 ^a	31 ^a				27	28	29	30	
Jours de travail : 19 Jours de classe : 18					Jours de travail : 19 Jours de classe : 18					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 20 Jours de classe : 15				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2021
- 28 juin 2022
- 3^e au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 25 mars 2022

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé pour les élèves du secondaire)
- F Journée pédagogique flottante

Frais scolaire par enfant 2021-2022 - Payable à la pré-rentrée

Approuvé par le conseil d'établissement en mai 2021

Frais scolaires (non-remboursables) par enfant pour tous les niveaux : Matériels reproductibles	20,00\$
---	---------

Frais du service de surveillance de diner Payable en début d'année (Seulement pour ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde ou qui ne dinent pas à la maison)	289,80\$
---	----------

Tarifs quotidien du Service de garde Septembre à décembre Janvier à juin	8,50\$ Prix indexé
---	---------------------------

N.B. Si votre enfant est inscrit au service de garde 5 jours/semaine, vous ne payez pas les frais de surveillance de diner puisqu'ils sont déjà facturés par le service de garde

Mode de paiement acceptés : paiement par institution bancaire

Cahiers d'apprentissages 2021-2022

NIVEAU + # ÉLÈVES		CAHIERS D'APPRENTISSAGES		MAISON D'ÉDITION	COÛT (approx.)
Première année du premier cycle	1 ^{re}	Pirouette	ISBN: 978-2-7613-4571-2	ERPI	6,95\$
Deuxième année du premier cycle	2 ^e	123 avec Nougat	ISBN13 : 999-8-2018-1011-9	Chenelière	17,95\$
		Pico et compagnie	ISBN : 978-2-7650-6097-0	Chenelière	6,95\$
Première année du deuxième cycle	3 ^e	DUO 3 ^e année : Cahiers de savoir et d'activités A et B avec les outils de Duo, Mon mini carnet et ensemble numérique-Élève (12 mois)	ISBN : 978-2-7661-0697-4	ERPI	18,95\$
		Prest-Math cahier A et B - Collection 3-version 3 ^e année (mathématique)	Sera acheté par l'école et mis sur votre état de compte	Prest-Math	21,95\$
Deuxième année du deuxième cycle	4 ^e	Matcha, 4 ^e année A et B (mathématique)	ISBN: 999-8-2019-1025-3	Chenelière	17,95\$
		Escale 4 - cahiers de savoirs d'activités et avec carte plastifiée.	ISBN : 978-2-7661-0454-3	ERPI	13,95\$
Première année du troisième cycle	5 ^e	Les Inséparables 5- Cahier d'apprentissage A et B-version imprimée (français)	ISBN: 999-8-2020-1002-0	Chenelière	17,95\$
		Décimale 5 - Cahiers de savoir et d'activités (mathématique)	ISBN13 : 978-2-7613-5389-2	ERPI	18,95\$
Deuxième année du troisième cycle	6 ^e	Les Inséparables 6- Cahier d'apprentissage A et B- version imprimée (français)	ISBN: 999-8-2020-1003-7	Chenelière	17,95\$
		Décimal 6 - cahiers de savoir et d'activités	ISBN13 : 978-2-7613-5390-8	ERPI	18,95\$

Veuillez noter que vous êtes libres de vous procurer les cahiers d'activités en ligne ou à la librairie de votre choix. Cependant, prenez note que les cahiers d'activités sont disponibles à la librairie du Soleil à partir du 5 juillet. Pour les commandes en ligne, vous pouvez les commander dès le 21 juin au www.librairiedusoleil.ca

ARTICLES	Quantité requise par niveau						
	PS	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Cahiers et papiers							
Cahiers petites lignes avec pointillés de style N° 12-182		4	2	1			
Cahier d'écriture pour projets de style n° LG30 ½ interligné pointillé / ½ uni		1					
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada)				2	4	6	4
Cahiers quadrillés (pas de spirales, à 3 trous 1cm par 1cm, 32 pages)				2	2	1	3
Cahiers d'écriture interlignés de style N° LG20				1			
Paquet de feuilles mobiles (200 feuilles 8,5 x 11)						1	1
Tablette de papier construction (50 feuilles)						1	
Papier construction, 50 feuilles Couleurs vives assorties, feuilles détachées dans une enveloppe de plastique réutilisable		1					
Cahier à colorier	1						
Papier à couverture 8 ½ x 11 blanc Cartons blancs pour impression		1					
Carnet à croquis pour Arts plastiques grandeur minimum de 8½" par 11"						1	
Cartables							
Cartable à 3 anneaux de 1½ po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et arrière et pochettes intérieures		1		1	2		
Cartable à 3 anneaux de 1po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair.		1	2				
Cartable à 3 anneaux de 2 po. d'épaisseur en vinyle (rigide et pas de fermeture éclair)						1	1
Reliures et pochettes							
Reliures de style « Duo-tang » avec 3 tiges de métal (couleurs variées) (2 ^e année- 3 rouges)			6	10	5	10	2
Reliures de style « Duo-tang » en plastique avec 3 tiges de métal (couleurs variées)	8						
Reliures de style « Duo-tang » en plastique et pochettes avec 3 tiges de métal	1	4			2		
Reliure à pochettes			2		1	2	
Pochettes protectrices transparentes format lettre (pqt de 10) non identifiées	2	2	2	2	3	3	2
Séparateurs pour cartable (paquet de 5 onglets)		1	1	1	2	1	2
Pochette à reliure avec fermoir de style « Velcro »		1	1	1			
Crayons, stylos							
Crayons à mine HB (taillés et identifiés) (6e année 12 crayons ou 1 pousse-mine avec mines)	4	12	12	12	12	12	12
Surligneurs de couleurs variées (3e année : rose – jaune)		2	2	2	2	2	4
Crayon feutre noir permanent à pointe fine (de style Sharpie) (5e année : pointe large)				1	1	1	1

Articles	PS	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Pqt. de 3 crayons effaçables à sec, pointe fine (pas de rouge) (non-permanent) (5e et 6e - 1 crayon)	1	1	1	1	1	1	1
Stylo rouge et Stylo bleu					1	1	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois	1	1	1	1	1	1	1
Boîte de 16 crayons feutres lavables (grosse pointe)	1	1	1	1	1		1
Boîte de 8 crayons feutres lavables (grosse pointe)						1	
Divers dans l'étui							
Étuis à crayons (souple et grand, pas de boîte)	2	2	2	2	2	1	1
Ruban correcteur						1	1
Taille-crayon avec réservoir	1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer	1	2	2	2	2	2	2
Règle 30 centimètres transparente		1	1	1	1	1	1
Bâton de colle blanche (gros bâton-40g)	3	3	1	1	2	2	1
Colle blanche liquide 225ml	1			1		1	
Ruban adhésif						1	1
Ciseaux (gaucher s'il y a lieu) (PRÉSCOLAIRE : à bouts ronds)	1	1	1	1	1	1	1
Vêtements							
1 Paire d'espadrilles intérieur	1	1	1	1	1	1	1
Dans un sac à glissière de style Ziploc (linge de rechange ; caleçon, pantalon, bas, gilet)	1	1	1				
Vêtements de sport pour éducation physique			1	1	1	1	1
Matériel facultatif							
Couvre-tout (PRÉSCOLAIRE - manches longues)	1					1	
Sac d'école et boîte à goûter	1	1	1	1	1	1	1
Serviette de plage	1						
Écouteurs (identifiés dans un sac à glissière de style Ziploc) (préscolaire – pas intra-auriculaire)*	1	1	1	1	1	1	
Calculatrice simple					1	1	1
* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent s'il le désire peut acheter ce bien pour son enfant.							
Nous vous conseillons de réutiliser le matériel scolaire des années antérieures avant d'acheter du nouveau matériel.							
N'oubliez pas d'identifier tous les articles scolaires de vos enfants.							
Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève. (ex : crayons à mine, gomme à effacer, crayons feutres, etc.).							